

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Banque Coop réduit ses taux hypothécaires

Bâle, le 7 juin 2005. La Banque Coop réduit de 0,25% **à 3,00%** son taux indicatif pour les premières hypothèques à taux variable destinées au financement d'objets d'habitation. Pour les nouvelles opérations, cette diminution est valable immédiatement. Pour les prêts existants, elle entrera en vigueur au 1^{er} octobre 2005.

Désormais, le taux d'intérêt variable pour l'hypothèque Start, destinée à l'acquisition de la résidence principale, est ramené à 2,7% la première année. La Banque Coop propose des produits hypothécaires attrayants, les hypothèques à taux fixe jouissant d'une demande particulièrement prononcée.

L'évolution sur le marché de l'argent et des capitaux, mais aussi les perspectives conjoncturelles mitigées ont été déterminantes pour la décision de la Banque Coop.

Pour tout complément d'information:

Mathias von Wartburg
Responsable adjoint Communication
Tél. 061/ 286 24 88
E-mail: mathias.vonwartburg@bankcoop.ch